Réseau
Sortir du nucléaire

Réseau "Sortir du nucléaire"
9 rue Dumenge - 69317 Lyon
Tél : 04 78 28 29 22 Fax : 04 72 07 70 04
www.sortirdunucleaire.org

Fédération de plus de 930 associations et 60 000 personnes, agrée pour la protection de l'environnement

Source : https://www.sortirdunucleaire.org/De-l-interdiction-des-armes-nucleaires-a-leur

22 juin 2018

De l'interdiction des armes nucléaires à leur élimination

Synthèse efficace des arguments contre le nucléaire militaire. Brochure gratuite de 8 pages, format A5. Réalisée en mars 2018.

Le 7 juillet 2017, un Traité international d'interdiction des armes nucléaires a été adopté à l'ONU. Approuvé par 122 États, il rentrera en vigueur lorsque 50 pays l'auront ratifié. Historique, ce texte interdira aux pays signataires de fabriquer, stocker ou utiliser des armes nucléaires. La menace d'employer ces armes – la politique de dissuasion – deviendra elle aussi interdite.

Et la France ne joue pas le jeu… Les 9 pays dotés de la force de dissuasion nucléaire et leurs alliés ont refusé de participer aux négociations. Parmi les mauvais élèves du désarmement, la France s'est illustrée par ses condamnations officielles et ses pressions diplomatiques contre ce traité d'interdiction. Comme ses prédécesseurs, le président Emmanuel Macron a réaffirmé que la dissuasion restait la « clef de voûte » de la défense nationale.

Mais il n'est pas trop tard ! La population française doit saisir cette opportunité d'un désarmement concerté. Tout comme les autres puissances nucléaires, la France peut signer et ratifier le traité à tout moment. Mais sans une pression combinée de l'opinion publique et de la communauté internationale, le gouvernement ne renoncera pas à sa doctrine de dissuasion. Alors, mobilisons-nous !

DE L'INTERDICTION DES ARMES NUCLÉAIRES À LEUR ÉLIMINATION

Les armes nucléaires interdites

Le 7 juillet 2017, un Traité international d'interdiction des armes nucléaires a été adopté à l'ONU. Approuvé par 122 États, il rentrera en vigueur lorsque 50 pays l'auront ratifié. Historique, ce texte interdira aux pays signataires de fabriquer, stocker ou utiliser des armes nucléaires. La menace d'employer ces armes – la politique de dissuasion – deviendra elle aussi interdite.

Les infos et les chiffres-clés de la lutte pour le désarmement, p. 2 & 3

Et la France ne joue pas le jeu...

Les 9 pays dotés de la force de dissuasion nucléaire et leurs alliés ont refusé de participer aux négociations. Parmi les mauvais élèves du désarmement, la France s'est illustrée par ses condamnations officielles et ses pressions diplomatiques contre ce traité d'interdiction. Comme ses prédécesseurs, le président Emmanuel Macron a réaffirmé que la dissuasion restait la « clef de voûte » de la défense nationale.

Les arguments des défenseurs de la dissuasion nucléaire passés au crible, p. 4

Mais il n'est pas trop tard !

La population française doit saisir cette opportunité d'un désarmement concerté. Tout comme les autres puissances nucléaires, la France peut signer et ratifier le traité à tout moment. Mais sans une pression combinée de l'opinion publique et de la communauté internationale, le gouvernement ne renoncera pas à sa doctrine de dissuasion. ***Alors, mobilisons-nous !***

Les bonnes raisons d'être contre le nucléaire militaire (et civil), p. 5, 6 & 7

Pour agir et connaître les prochains rendez-vous, p. 8

Réseau Sortir du nucléaire

Télécharger cette brochure

Commander gratuitement cette brochure sur notre boutique en ligne